

## L'école, une vieille histoire

« Qui a eu cette idée folle, un jour d'inventer l'école ?  
C'est ce sacré Charlemagne, sacré Charlemagne ! »

La chanson est célèbre. Mais raconte-t-elle la vérité ? Eh bien, non, pas tout à fait...

Apprendre et enseigner des choses, cela fait partie de la vie de l'Homme depuis des siècles et des siècles. En effet, chez les gens les plus riches, déjà en Égypte antique, on apprenait l'écriture. En Grèce et à Rome, on enseignait aussi la littérature, le sport et la rhétorique (qui est l'art de bien parler). À cette époque, chez ces gens fortunés, bien s'exprimer était tout aussi important qu'être un bon guerrier.

Mais en ce temps-là, en plus d'être réservée aux familles riches et puissantes, l'école n'était fréquentée que par des garçons. Ce n'était pas très juste...

Au 8<sup>e</sup> siècle, Charlemagne, empereur franc, décida de rendre ces apprentissages accessibles à plus d'enfants. Ce grand guerrier, qui était à la tête d'une importante partie de l'Europe, ne savait lui-même ni lire ni écrire et essaya de changer les choses. Il décida que chaque monastère devrait disposer de deux écoles, une à l'intérieur pour les religieux et une à l'extérieur pour tout le monde, où seraient enseignés le chant, les prières, la lecture et l'écriture... Charlemagne n'inventa donc pas l'école mais la développa. Mais attention ! Malgré tout, les enfants qui avaient l'occasion de fréquenter ces écoles, et donc de ne pas aller travailler dans les champs pour survivre, étaient très rares.

Pour que l'école devienne ce qu'elle est aujourd'hui en Belgique, il fallut attendre... la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle ! À ce moment-là, la majorité des enfants travaillaient dès l'âge de 7 ou 8 ans dans les mines, les champs ou des ateliers, et n'allaient pas à l'école. Mais petit à petit, les choses se mirent à changer. Puisque l'industrie du pays se développait, la Belgique avait de plus en plus besoin d'hommes et de femmes capables de lire et écrire. Il fallait éduquer les jeunes !

Certains s'opposèrent à ce que les enfants aillent à l'école car ils per-

draient de la main-d'œuvre bon marché. Les écoles se développèrent cependant. Au début, elles dépendaient surtout de l'Église. Souvent, c'était le curé qui, dans certains villages, donnait quelques leçons le matin aux enfants avant qu'ils aillent travailler pour aider leur famille à vivre.

Peu à peu, certains Belges voulurent que l'enseignement devienne laïc (sans lien avec la religion) et on créa des écoles qui dépendaient de l'État, avec de vrais instituteurs. En réaction à cela, les évêques ordonnèrent à leur tour à chaque curé d'ouvrir une école dans leur paroisse.

C'est ainsi qu'apparurent les écoles catholiques, dites libres, et les écoles dites « officielles », gérées par l'État.

Aujourd'hui, aller à l'école est quelque chose de normal et d'obligatoire. Mais il y a un peu plus d'un siècle d'ici, les petits écoliers étaient encore rares.

**Aurielle Marlier et  
Alain Jourdan le Clerc**



Belgimage

## Chic, c'est la récré!

La cour de récréation, ce n'est pas seulement un espace de jeux. C'est un lieu où les enfants peuvent souffler, se défouler et surtout, grandir. Il est donc essentiel de la rendre la plus sûre possible, d'empêcher la violence, le harcèlement et de favoriser le vivre ensemble. Selon une étude menée par l'Université de Mons, aménager et réguler la cour de récréation entraînerait une diminution de 60% de la violence à l'école. Plus de 500 écoles primaires et secondaires en Fédération Wallonie-Bruxelles ont donc été réaménagées et autant d'équipes formées à la régulation, sur base de cette étude qui recommande de diviser l'espace en plusieurs zones qui ont chacune des règles spécifiques.

L'objectif principal était de créer des espaces de récréation comprenant des bulles d'oxygène pour les élèves afin de favoriser la découverte de soi et la construction de sa relation avec les autres. Car tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins aux mêmes moments. Une cour de récré aménagée permet à chacun de mener les activités correspondant à son besoin du moment: se défouler, courir, jouer au ballon, bavarder, lire, se reposer... La cour de récré est donc divisée en différentes zones afin de répondre à ces besoins: une zone dédiée à l'exploration et l'expérimentation, une zone de calme, une zone «nature», une zone pour le jeu et l'aventure... Les espaces de parole développés en parallèle permettent de réguler les questions et tensions soulevées dans la cour de récré ou de souligner les expériences positives, dans un cadre sécurisant et bienveillant garanti par l'adulte.

**Julie Rouffiange**



Anne Pochet.

À la télé, tous les jours  
sur La Une et sur BX1

rtbf

bx1  
Médias de Bruxelles

Sur internet ([www.airdefamilles.be](http://www.airdefamilles.be) ;  
[www.one.be](http://www.one.be)): toutes les émissions,  
les spécialistes et les infos pratiques.



Belgimage